



FSU.93 infos

Bulletin de la Fédération Syndicale Unitaire
de Seine Saint Denis

Retraites, rien n'est joué !
7 septembre : grève
et manifestation unitaire
14h Place de la République

6 septembre :
grève second degré
à l'appel du SNES

Face à la xénophobie et à la politique du pilori **liberté, égalité, fraternité !**

Appel Citoyen **Face à la xénophobie et à la politique du pilori : liberté, égalité, fraternité** **Signez l'appel en ligne !**

Les plus hautes autorités de l'Etat ont fait le choix de jeter à la vindicte publique des catégories entières de population : Gens du voyage accusés comme les étrangers d'être des fauteurs de troubles, Français d'origine étrangère sur lesquels pèserait la menace d'être déchu de leur nationalité, parents d'enfants délinquants, etc. Voici que le président de la République accrédite aussi les vieux mensonges d'une immigration coûteuse et assimilée à la délinquance, et offre ainsi à la stigmatisation des millions de personnes en raison de leur origine ou de leur situation sociale.

Ce qui est à l'œuvre dans cette démarche ne s'inscrit pas dans le débat légitime, dans une démocratie, sur la manière d'assurer la sûreté républicaine. Le nécessaire respect de l'ordre public n'a pas à être utilisé pour créer des distinctions entre les habitants de ce pays et désigner des boucs émissaires. Ni pour instituer des peines de prison automatiques, contraires aux principes fondamentaux du droit pénal, à l'indépendance de la justice et à l'individualisation des peines.

La Constitution de la France, République laïque, démocratique et sociale, assure « l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion ».

Nul, pas plus les élus de la nation que quiconque, n'a le droit de fouler au pied la Constitution et les principes les plus fondamentaux de la République.

Notre conscience nous interdit de nous taire et de laisser faire ce qui conduit à mettre en péril la paix civile.

Nous appelons à une manifestation,

le samedi 4 septembre 2010,
place de la République à Paris, à 14h00,

et partout en France, afin de fêter le 140e anniversaire d'une République que nous voulons plus que jamais, libre, égale et fraternelle.

Signez l'appel en ligne !
<http://nonalapolitiquedupilori.org>

Une rentrée sous le signe de la mobilisation !

Curieuse et préoccupante période estivale où le président Sarkozy et son gouvernement ont tout tenté, et jusqu'à l'abject, pour détourner l'attention de la population.

Au moment où ce que l'on a appelé l'affaire Woerth Bettencourt venait de nouveau illustrer les liens étroits des plus hauts responsables de l'Etat avec la grande fortune, particulièrement choyée en ces temps de suppressions massives d'emploi et de chômage, le choix a été fait de "jouer" avec le sécuritaire et la peur en stigmatisant une nouvelle fois les quartiers populaires.

Quand les mauvais chiffres économiques sont tombés et que le choix d'une politique de rigueur qui ne veut pas dire son nom s'est confirmé comme celui du gouvernement, avec tous les mauvais coups en préparation, en particulier pour les milieux populaires, c'est la ségrégation et le racisme qui ont servi de pare-feux.

Mais pendant ce temps, la confirmation d'une mobilisation d'ampleur pour s'opposer à la réforme injuste des retraites (2 millions de personnes dans les rues le 24 juin !). Partout en France des initiatives se sont tenues pour informer et sensibiliser. Face à l'arrogance du pouvoir et du patronat (rappelons-nous les analyses de l'ancien N°2 du MEDEF : " *La liste des réformes ? C'est simple, prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception.*") il nous faut convaincre que rien n'est joué et que d'autres choix sont possibles.

C'est le sens à la fois des appels aux grèves et manifestations qu'il nous faut massivement réussir, mais aussi de la soirée d'information-débat que nous organisons en présence des représentants syndicaux et d'économistes, pour alimenter notre argumentaire et tordre le coup à cette idée fautive selon laquelle la réforme voulue par le Président Sarkozy serait une nécessité parce qu'il n'y aurait pas de financements pour une retraite de qualité pour tous.

Cette mobilisation prioritaire sur le dossier des retraites ne doit pas nous faire perdre de vue la poursuite de la casse des services publics : 100 000 postes supprimés en 3 ans et encore 34 000 suppressions prévues au budget 2011 (une initiative intersyndicale départementale est en préparation pour le mois de novembre) ni les attaques contre le service public d'éducation visant à détruire l'école pour tous (le SNES appelle à la grève dans le second degré dès le 6 septembre) pour ne prendre que ces 2 sujets. Il va nous falloir être vigilants et combattifs, pour créer les rapports de force nécessaires.

Guy Trésallet
Secrétaire général



« RENTRÉE DES CLASSES »

Élèves, parents et enseignants appréhendent toujours ce moment particulier. Une bonne rentrée c'est souvent le signe d'une bonne année. Qu'en sera-t-il de celle-ci ?

L'année 2010, c'est 16000 postes d'enseignants en moins qui s'ajoutent aux dizaines de milliers déjà supprimés ces dernières années et qui provoquent une surcharge d'élèves, des enseignants arrivant dans le métier avec une formation insuffisante, la crainte que les remplacements ne soient pas assurés comme l'an passé, la difficulté scolaire toujours aussi peu traitée avec un nombre d'enseignants spécialisés toujours en baisse et un ministre de l'Éducation nationale qui assurera que la rentrée s'est bien passée.

Non, la rentrée ne se passera pas bien car les conditions d'apprentissage se dégradent un peu plus chaque année pour les enfants et particulièrement pour ceux de ce département.

Le rôle tenu par les représentants du SNUipp dans les différentes instances a permis le respect des seuils d'ouverture et l'égalité de traitement des personnels, il en est de même pour la formation des PES qui sera assurée par des maîtres formateurs et non par des enseignants tuteurs. Mais pour autant cette formation sera insuffisante et nous demandons toujours le retrait de cette réforme. Nous savons également que ces dispositions peuvent être remises en cause à tout moment, qu'il s'agisse des seuils, du nombre de PES suivis par les formateurs ou de la quantité de formation qui leur est due.

Car on peut penser que s'il y aura sûrement un enseignant devant chaque classe à la rentrée du fait de l'arrivée de deux vagues de nouveaux enseignants, cette situation risquerait bien de changer en cours d'année car le volume de remplacements est toujours insuffisant et qu'il restait encore des postes vacants à la fin du mouvement complémentaire.

Au final on peut s'attendre à des conditions d'enseignement dégradées qui ne répondent pas aux besoins de nos élèves notamment ceux qui subissent les plus fortes inégalités sociales.



Le ministre aura beau pérorer, les difficultés s'accroissent pour nos élèves et leur famille.

La dégradation des Services Publics pénalise davantage ceux qui en ont le plus besoin, ceux qui n'ont pas les moyens d'autres recours. Des services publics de qualité, sont les garants de l'égalité et permettent à tous d'échapper à l'arbitraire du privé.

Mais ils ne font pas les affaires de ceux qui tiennent les cordons de la bourse de l'État. Les services publics sont consommateurs d'emplois donc de « déficits », leur dégradation déjà inscrite dans les recommandations de l'OMC en 2002, permet d'insécuriser les populations tout en diminuant les dépenses de l'État.

C'est la même volonté qui a conduit à la réforme des retraites. Les enseignants en grève le 24 juin avec un fort pourcentage ont bien compris ce qui se jouait : faudra-t-il que ce soit toujours les mêmes qui paient ?

La saga de l'été sur les liens entre un ministre et une riche héritière aura-t-elle ouvert un peu plus les yeux de ceux qui croyaient encore que : « la France est au bord de l'asphyxie » et qu'il faut très vite trouver l'argent (dans les poches des contribuables) pour sauver les finances (de qui ?) ?

Non, ce n'est pas à nous de payer !

Les enseignants sont aussi pénalisés que le reste de la population, les difficultés qu'ils rencontrent par la dégradation de leur pouvoir d'achat et une certaine précarité, s'ajoutent à celles qu'ils rencontrent dans leur métier. A la dégradation des conditions d'enseignement (nombre d'élèves, non remplacements, moins d'aide spécialisée, emplois du temps tendu...) s'ajoute le rôle que l'on veut leur faire tenir auprès des élèves (tri social par les évaluations, base élèves...) et auprès des enseignants par le tutorage.

Alors la rentrée 2010 ce sera surtout se mobiliser pour faire tomber la réforme des retraites, pour obtenir des moyens supplémentaires pour l'école, pour arrêter la dégradation des services publics et redonner l'espoir aux gens.

Au mois de juin le SNUipp était en congrès, dans sa résolution finale il fait état de la situation de cette rentrée mais aussi aux dispositions déjà prévues pour la rentrée 2011 et qui seront avalisées ou non lors du vote du budget 2011 avec la même logique de dégradation.

C'est pourquoi le SNUipp appelle les enseignants du 1er degré à se mobiliser dès les premiers jours de rentrée en menant une campagne d'informations auprès de la population (lettre aux parents, banderoles devant les écoles, AG de rentrée) et à participer massivement à la journée de grève et de manifestations du 7 septembre, première étape d'une mobilisation qu'il faudra faire grandir avec toute la population.

Martine Caron

APPEL AUX RETRAITÉS ET FUTURS RETRAITÉS

Déjà retraité(e) ou retraité(e) pour la première fois cette année, vous avez contribué par votre engagement syndical au succès de la grève du 24 juin, avec ses 2 millions de manifestants.

Et le gouvernement s'obstine à vouloir faire voter au parlement la fin de la retraite à 60 ans et l'augmentation des cotisations. Cette fois-ci, le gouvernement s'attaque à tous (public et privé) à la fois.

A nous de faire front commun contre ce démantèlement des retraites.

Retrouvons-nous Mardi 7 septembre 2010 à Paris.

Exigeons dans un rassemblement unitaire encore plus large qu'en juin :

- le refus des dégradations ultérieures de nos pensions. En effet, dans le cadre d'une politique d'austérité et de rigueur gouvernementales, la dégradation de nos pensions va s'accroître. Le gel des rémunérations des actifs pour 2011 est déjà une première mesure de cette politique.

- une réforme progressiste qui ferait participer les revenus financiers du capital au financement des retraites.

Rien n'est joué !

L'intervention résolue des salariés et des retraités est déterminante pour l'avenir. Vous avez toute votre place dans la vie et l'activité syndicales.

**Alain Kassardjian - Claude Aufort
FSU retraités 93**

TOUS EN GRÈVE LES 6 ET 7 SEPTEMBRE!

Le SNES-FSU appelle les collègues des lycées et collèges partout en France à se mettre en grève dès le 6 septembre.

Le lundi 6 septembre sera, après une demi-semaine consacrée à la pré-rentrée et à l'accueil des élèves par les professeurs principaux, le premier jour de fonctionnement normal des établissements. Il s'agit donc d'une journée très chargée symboliquement. Elle doit nous permettre d'avoir un très fort impact médiatique dans notre dénonciation de la politique éducative du gouvernement. Certes, il n'est pas facile de faire grève le jour de la mise au travail effective des élèves mais l'ampleur des régressions que l'on tente de nous imposer nécessite une action forte, symbolique et médiatiquement efficace pour dénoncer les conditions d'une rentrée impossible. Cette journée du 6 permet à la fois de faire entendre les exigences propres au second degré et de les articuler avec l'action interprofessionnelle du lendemain sur la question des retraites et des salaires. La situation politique, avec un pouvoir fragilisé par les affaires et son impopularité, nous offre une opportunité rare d'agir et de nous faire entendre. Obtenir l'arrêt des réformes régressives, une réelle revalorisation de nos métiers, de nos salaires et une école qui se redonne l'ambition de faire réussir tous ses élèves, tels sont les enjeux de cette rentrée.

Pour débiter cette année scolaire 2010/2011, imaginons un employeur qui déciderait :

- De diminuer de 5% en un an le pouvoir d'achat de ses salariés
- D'augmenter dans le même temps leur charge de travail
- De supprimer la formation des collègues entrant dans le métier
- De dégrader massivement les conditions de travail de ces mêmes salariés
- De sabrer les pensions que ces salariés toucheront à l'issue de leur carrière

- De développer une politique salariale injuste
- D'afficher son mépris pour l'expertise professionnelle des gens qu'il emploie
- De mettre en place les prémices d'une remise en cause radicale du droit du travail

Cet employeur s'exposerait à de très fortes réactions des salariés. Malheureusement cet employeur existe, c'est le nôtre !

**Diminuer de 5% en un an
le pouvoir d'achat des salariés ?**

Le gouvernement prévoit de geler nos salaires bruts et de diminuer de 3% nos salaires nets. Selon le niveau de l'inflation c'est donc plus ou moins 5% de baisse du pouvoir d'achat en un an qui nous est promis. Une journée de salaire par mois en moins! Ce serait le résultat de l'augmentation des cotisations prévue dans la réforme des retraites. C'est en réalité un simple jeu d'écritures dont l'unique objectif est une économie pour l'Etat de 3 milliards d'euros car les traitements et les pensions des fonctionnaires de l'Etat sont les uns et les autres inscrits au budget de l'Etat.

**Augmenter dans le même temps la charge
de travail de ses salariés ?**

61 000 postes en moins dans l'Education Nationale depuis 2003 à la rentrée 2010 et 77 000 à la rentrée 2011, ce sont autant d'heures supplémentaires en plus. Un copsy remplacé pour 6 départs à la retraite c'est l'orientation qui devient peu à peu la charge exclusive d'enseignants pas compétents pour cette tâche. La baisse des horaires due à la réforme du lycée, ce sont des classes en plus dans les services. Le grand bazar des livrets de compétences, ce sont des heures de réunions et de saisie que l'on prétend nous imposer.

Supprimer la formation des collègues entrant dans le métier ?

En septembre les collègues sortant de concours seront à temps plein devant les classes dès leur première rentrée. C'est la fin de la formation professionnelle des enseignants. Par ailleurs dans l'académie de Créteil, plus de 850 postes ont été réservés pour accueillir ces jeunes collègues avec les conséquences que l'on imagine sur la possibilité de muter à l'intra. Au cours du mois d'août, des TZR ont même été " dénommés " à la dernière minute pour être remplacés par des stagiaires!

De sabrer les pensions que ces salariés toucheront à l'issue de leur carrière ?

Cette réforme annonce une accélération programmée de la baisse des pensions.

En effet, de 2002 à 2007, les taux de pension ont décréu de 1,5 % dans la Fonction publique et avec les nouveaux tableaux relatifs à la décote communiqués par le gouvernement, à 62 ans, la baisse de la pension pourrait atteindre jusqu'à 14% !

Dégrader les conditions de travail ?

Aujourd'hui, le service public d'éducation n'est plus vu qu'en termes de " leviers d'emplois " ou autre " gisements d'efficience ". En clair: on fait fi de la pédagogie, des conditions de travail des élèves et des enseignants et on supprime des postes sans se soucier des conséquences. Le Ministère réfléchit à augmenter la taille moyenne des classes ou aux moyens " d'optimiser " le remplacement en faisant travailler au maximum les personnels, quelles que soient les conditions (élargissement des zones de remplacements ; multiplication des postes à cheval, ...).

Développer une politique salariale injuste ?

Les commissions d'attribution de la hors-classe ont illustré la volonté politique du rectorat de priver de nombreux collègues de cette ultime augmentation de salaire si importante dans le calcul de la pension. Depuis deux ans, le pourcentage de collègues qui obtiennent la hors-classe aux échelons 9 et 10 augmente régulièrement et de façon importante. Rappelons que le nombre de hors-classe reste le même d'une année à l'autre. Ainsi, donner la hors-classe à un collègue de 40 ans c'est en priver de nomb-

reux collègues. Le rectorat fait ainsi le choix de privilégier quelques uns au détriment d'une très large majorité de collègues pour toute la durée de leur retraite.

Afficher son mépris pour l'expertise professionnelle des gens qu'il emploie ?

La mise en place du livret de compétence au collège illustre tout le mépris du ministère pour l'expertise professionnelle de la profession. Trois expérimentations désastreuses auraient dû convaincre le ministère de la nécessité d'abandonner ce projet. Pourtant, le livret va apparaître dès la rentrée dans tous les collèges de France. Nos élèves ont pourtant besoin que nous consacrons notre énergie et notre temps à autre chose qu'à cette usine à gaz.

Mettre en place les prémices d'une remise en cause radicale du droit du travail ?

Dans le département 6 collèges et un lycée ont été labellisés " CLAIR " (Collège et Lycée pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite). Ce dispositif est destiné à être généralisé et, semble-t-il, à se substituer aux autres classements de l'éducation prioritaire (10% des établissements en France, 55% des collèges du 93). Il s'agit d'un coin enfoncé dans nos statuts puisque l'on va permettre au chef d'établissement de choisir " ses " personnels et que l'on va demander aux collègues de signer une " lettre de mission ". A partir du moment où l'on accepte de signer un document de ce type, on court le risque de sortir du cadre des obligations statutaires et de ne plus être protégé par les règles telles que nos statuts les définissent. Le jour où 10% des établissements seront entrés dans ce système comment peut on imaginer que nos statuts, notre droit du travail, puisse continuer d'exister ? Il faut donc, dès aujourd'hui, refuser de signer ces lettres de missions et obtenir l'abandon de ce classement. Les quelques établissements qui sont concernés dès cette rentrée n'y parviendront pas seuls. Nous sommes tous directement concernés !

Tous en grève dès les lundi 6 et mardi 7 septembre!

**Clément Dirson
François Dukan**

Les financements exist



A l'initiative de la FSU 93, soirée information
En présence de Jean Marie Harribey, Catherine Mills et c
Auditorium de la bourse départementale d

entent pour les retraites



débat mercredi 15 septembre de 18h30 à 21h
des responsables départementaux CGT, FSU, CFDT et FO
du travail - Place de la Libération - Bobigny

7 SEPTEMBRE

MOBILISATION GENERALE

Déclaration de l'intersyndicale (CFDT, CFTC, CGT, FSU, SOLIDAIRES, UNSA) en direction du gouvernement 7 juillet 2010

Malgré les fortes mobilisations, notamment l'importante journée de grèves et de manifestations du 24 juin, le Conseil des ministres examine le projet de loi de réforme des retraites le 13 juillet.

Les organisations syndicales « CFDT, CFTC, CGT, FSU, SOLIDAIRES, UNSA » réaffirment leur opposition au contenu de cette réforme injuste et inacceptable.

Elle est injuste et va aggraver les inégalités :

Le report brutal, 62 et 67 ans des âges légaux va fortement pénaliser les salariés et notamment ceux ayant commencé à travailler jeunes ; celles et ceux ayant des carrières incomplètes et chaotiques, en particulier les femmes qui sont aujourd'hui 28 % à travailler jusqu'à 65 ans pour bénéficier d'une retraite à taux plein. Les organisations syndicales réaffirment la nécessité de préserver le droit au départ à la retraite à 60 ans.

Elle est essentiellement à la charge des salariés :

La situation financière actuelle de notre système de retraite est pour l'essentiel due à la crise, pourtant plus de 85 % des efforts sont demandés aux salariés. Les entreprises, les hauts

revenus, les revenus du capital sont 5 fois moins mis à contribution que les salariés. Les fonctionnaires se voient imposer une augmentation drastique de leur cotisation conduisant à une baisse de leur pouvoir d'achat. Le financement durable des retraites nécessite une autre répartition des richesses produites.

Elle ne répond pas aux enjeux actuels :

La réforme proposée ne répond ni aux questions d'emploi, en particulier des jeunes et des seniors, ni à la résorption des inégalités hommes-femmes, ni à la reconnaissance de la pénibilité..., elle renvoie aux futures générations l'incertitude de la pérennité des régimes de retraites solidaires par la répartition.

Avec les salariés du public et du privé, les demandeurs d'emploi, les jeunes et les retraités qui se mobilisent de plus en plus massivement, les organisations syndicales « CFDT, CFTC, CGT, FSU, SOLIDAIRES, UNSA » demandent au gouvernement de prendre en compte leurs revendications et leurs propositions dans le cadre d'un vrai débat, refusé jusqu'à ce jour.

Elles réaffirment leur détermination à être entendues en créant les conditions d'une mobilisation de haut niveau des salariés le 7 septembre 2010.



QUAND LA MOBILISATION NE CONNAIT PAS DE VACANCES

Intervention de Michel Ossakowsky au nom de la FSU Région Parisienne lors du rassemblement unitaire du 13 juillet devant le ministère du travail

Après les puissantes manifestations du 27 mai et du 24 juin, avant le 7 septembre et les initiatives qui se poursuivront tout l'été, nous sommes de nouveau dans la rue, nombreux, parce que les salariés sont décidés à ne pas céder.

Le projet de Réforme de la Retraite présenté aujourd'hui à l'Élysée ? C'est grave ! Mais aussi, on dirait du Molière, avec de doctes et imbéciles médecins prescrivant une saignée à un malade exsangue. Sauf que là, il ne s'agit pas d'imbéciles, mais de représentants des privilégiés, qui usent du mensonge pour conserver leurs privilèges.

A la veille de la Fête de la prise de la Bastille, et pas bien loin de la "nuit du 4 août", on pourrait ressentir comme une provocation !

Ce qu'il avait été possible d'imaginer et de mettre en place, il y a 65 ans, dans une France détruite et pillée, serait impossible aujourd'hui ?

Nous devrions faire des sacrifices ? Après avoir "travaillé plus" travailler plus longtemps ? Alors qu'il n'y a jamais eu autant de richesse créée. Alors qu'en France et dans le monde les inégalités sociales augmentent d'une manière insupportable ?

Les exclus, les chômeurs, les précaires, dans le secteur privé comme dans le secteur public, sont toujours plus nombreux, et dans le même temps des fortunes de plus en plus énormes sont accaparées par des castes qui jouent au Monopoly avec nos vies.

Où est l'erreur ?

Les salariés, pourtant abreuvés de mensonges par les gens au Pouvoir, sont en train de transformer en force organisée leur refus de l'injustice, leur exigence de dignité.

Le rideau de fumée d'une crise dont nous serions tous responsables et à cause de laquelle nous devrions tous nous sacrifier est en train de se dissiper.

LEUR crise N'EST PAS notre crise !

Les salariés ont constaté que, NON, travailler plus ne fait pas gagner plus. Et ils savent que travailler plus longtemps ne fera pas leur bonheur !

Avec la Réforme qu'on veut nous imposer, ils savent, nous savons, que ce sont des années d'une vie différente dont on veut nous priver : des années chèrement gagnées, consacrées à d'autres activités que le travail : la famille, les loisirs, se cultiver, la vie associative. En fait, tout ce à quoi on n'a pas eu le temps de donner du temps quand le centre des jours était l'activité professionnelle. Une autre vie, quoi.

C'est, pour tous, un besoin.

Et c'est un DROIT, conquis par la lutte, et qui, au 21^{ème} siècle, doit être élargi et non pas restreint.

Non M.Kestler, du MEDEF, nous ne laisserons pas "détricoter", comme VOUS vous le souhaitez, les conquêtes sociales de 1945 complétées en 1981.

Dans cette bataille déterminante, les fonctionnaires que la FSU contribue à représenter continueront à prendre toute leur place. Il en va de l'avenir des Services Publics, et de leur nécessaire développement. Quand, dans l'espoir de diviser et d'opposer entre eux les salariés, les ministres parlent de "nécessaire harmonisation des régimes", nous disons "Harmonisation ? OUI, mais harmonisation PAR LE HAUT !". Le vrai progrès pour tous est à ce prix, et possible.

Les questions qui nous sont posées, à travers ce Projet de Réforme, et par toutes les autres mesures en gestation dans un Plan d'Austérité qui n'ose pas dire son nom, ces questions sont lourdes, graves.

Mais nous faisons le pari que, dans nos frontières, et au-delà, dans une unité en construction, les salariés et leurs organisations sauront y répondre avec force, et mener les actions nécessaires pour GAGNER.

RETRAITES : RIEN N'EST JOUÉ !

Communiqué CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA 23 août 2010

Après les fortes mobilisations du premier semestre, et notamment le 24 juin dernier, les multiples initiatives qui ont ponctué l'été, montrent la détermination des salariés à faire entendre leurs revendications et leurs propositions concernant le projet de réforme des retraites dont le contenu est injuste et inacceptable.

La période estivale a été marquée par la persistance de la crise économique et sociale - la situation du chômage s'aggravant encore notamment pour les jeunes - et par l'annonce de mesures de rigueur supportées essentiellement par l'ensemble des salariés. Le gouvernement poursuit une politique inadaptée en terme d'emplois et de pouvoir d'achat qui accroît les inégalités.

Au moment où le projet de réforme des retraites va être examiné par le parlement, les organisations syndicales rappellent leur ferme opposition à celui-ci. Cette réforme ne répond pas aux enjeux actuels. Les questions d'emploi notamment pour les jeunes et les seniors, celles des inégalités hommes-femmes, de la pénibilité, d'un financement durable appuyé sur une

autre répartition des richesses produites, non seulement ne sont pas traitées, mais font porter à plus de 85% les efforts sur les salariés. La remise en cause des 60 ans avec le report à 62 et 67 ans des âges légaux va fortement pénaliser les salariés et notamment ceux ayant commencé à travailler jeunes, ceux ayant des carrières chaotiques et incomplètes, en particulier les femmes.

Les organisations syndicales considèrent aujourd'hui que rien n'est joué et appellent tous les salariés du privé et du public, les demandeurs d'emploi, les jeunes et les retraités à poursuivre la construction d'une mobilisation de grande ampleur et à faire du 7 septembre prochain une journée massive de grèves et de manifestations.

Le gouvernement et les parlementaires doivent entendre la mobilisation des salariés et répondre à leurs revendications pour d'autres choix en matière de retraites, d'emploi et de pouvoir d'achat. Les organisations syndicales se réuniront dès le 8 septembre pour analyser la situation et décider des suites unitaires à donner rapidement à la mobilisation.



*Initiative de la FSU 06,
message visible de toutes les plages entre Fréjus et Antibes*

Faire entendre les exigences citoyennes sur les retraites...

Le gouvernement français s'apprête à engager une nouvelle réforme qui risque de porter un coup fatal au système de retraite par répartition en jurant une fois de plus que c'est pour le sauver. Le bilan des réformes menées depuis 1993 est déjà catastrophique car toutes les dispositions prises (calcul sur les 25 meilleures années, indexation sur les prix et non plus sur les salaires des actifs, allongement de la durée de cotisation sous peine de décote...) ont déjà fait baisser le niveau des pensions d'environ 20 %. Elles ont aggravé les inégalités déjà fortes entre les pensions des hommes et des femmes. Le Conseil d'orientation des retraites (COR) prévoit que le taux de remplacement moyen – niveau de la retraite par rapport au salaire, passerait de 72 % en 2007 à 59 % en 2050. Cette dégradation continuera donc de frapper les actuels retraités et touchera également les générations suivantes.

Malgré ce bilan désastreux, le gouvernement veut aller encore plus loin en supprimant l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans en le portant à 62, voire 65 ou 67 ans, comme le demande le Medef, et en remettant en cause le calcul sur les six derniers mois d'activité des retraites du secteur public. Jumelées avec un nouvel allongement de la durée de cotisation pour obtenir une retraite à taux plein, ces mesures condamneraient à la pauvreté la plupart des futurs retraités, surtout les femmes et tous ceux et celles qui ont connu et connaîtront des périodes de chômage et de précarité importantes. Ce sont les salarié-es les plus jeunes qui subiraient les effets cumulés de ces orientations au moment de partir à la retraite.

Le gouvernement et le patronat persistent à vouloir durcir les conditions de départ en retraite alors même que les entreprises continuent de se débarrasser des salariés âgés avant qu'ils aient acquis la totalité de leurs droits. Exiger que les salariés travaillent et cotisent plus longtemps, alors que l'âge moyen de cessation d'activité est de 59 ans, ne vise qu'à baisser le niveau des pensions. De plus, cette logique remet en cause la solidarité intergénérationnelle. Il n'y a aucun sens à augmenter l'âge de la retraite alors que le chômage de masse sévit pour les jeunes. Au lieu de voir dans la retraite par répartition une transmission perpétuelle et solidaire de la prise en charge d'une génération par la suivante, le gouvernement et le patronat, afin d'attiser la division, la stigmatisent comme un fardeau pour la seule génération à venir.

Le danger ne s'arrête pas là. Le COR dessine les contours d'une réforme pour remplacer notre système par un autre « par points » ou « par comptes notionnels ». Dans les deux cas, il s'agirait de ne plus avoir à assurer un taux de remplacement du salaire défini à l'avance et de faire de la variation du niveau des pensions le moyen d'équilibre financier des régimes. Cela aggraverait encore la baisse du niveau des pensions et contraindrait les salariés, particulièrement les salarié-es pauvres et effectuant les travaux pénibles, à travailler toujours plus longtemps.

La vraie raison des mesures qui s'annoncent n'est pas liée à la démographie. La crise financière a provoqué une récession et donc une flambée des déficits publics. Les États continuent benoîtement à financer leurs déficits en empruntant sur ces mêmes marchés financiers qui ont provoqué la crise. Réduire ces déficits pourrait se faire par une taxation du capital. Mais les spéculateurs refusent évidemment cette solution, demandent que les États donnent des gages et exigent une réduction des dépenses publiques.

Une alternative à cette régression sociale existe pourtant. A moins de décréter la paupérisation des retraité-es, il est normal de couvrir les besoins sociaux liés à l'augmentation de leur part dans la population par un accroissement des prélèvements sur la richesse produite. Les déficits des caisses de retraite sont essentiellement dus au refus obstiné de le faire. Pourtant, le besoin supplémentaire de financement nécessaire aux retraites est réalisable puisqu'il a été chiffré en 2007 par le COR entre 1 et 2 points de PIB jusqu'en 2050, à comparer avec la chute de la part de la masse salariale de 8 points au cours des dernières décennies et avec l'explosion correspondante des dividendes, qui sont passés de 3,2 % du PIB en 1982 à 8,5 % en 2007. Il est donc juste d'augmenter la part des salaires et des pensions dans la richesse produite en s'attaquant aux profits. Le financement des retraites est possible à condition d'en finir avec l'actuel partage éhonté de la richesse au bénéfice des revenus financiers. C'est ce partage qui constitue le tabou à faire sauter, et non l'âge de départ. Il s'agit là d'un choix politique de justice et de solidarité.

La question des retraites pose celle de la société dans laquelle nous voulons vivre. Nous ne pouvons accepter la paupérisation programmée des futurs retraité-es, l'idéologie absurde du « travailler toujours plus » et la destruction des solidarités sociales. Nous souhaitons contribuer à une vaste mobilisation citoyenne (réunions publiques, appels locaux...) pour stopper cet engrenage.

Cet été a été marqué par une grande tristesse : la disparition de Laurent Terzieff.

Comment ne pas se souvenir de ce moment magique à la rentrée 2009 à l'Odéon. Ce rôle de Philodète dans une mise en scène de Ch.Schiaretti, cette voix grave, cette présence... une figure d'exception qui a marqué le théâtre par son intransigeance. Continuons de l'écouter :

«Faire du théâtre, c'est exploiter une forme artistique d'instinct ludique que chacun porte en soi. Forcément, pour moi, c'était surtout se mettre à l'écoute du monde. J'imagine que je ne suis pas le seul...

... Le théâtre est quelque chose d'irremplaçable. Cela se présente comme une expérience collectivement vécue. Grâce, avant tout, à la présence physique et réelle des acteurs sur le plateau qui fait que le public devient lui-même collectif, extrêmement vivant et non pas une foule solitaire comme au cinéma par exemple... Pour moi, c'est le lieu où se rencontre le monde visible et le monde invisible. C'est-à-dire le lieu où mes fantômes espèrent bien rencontrer ceux du public...

... Le théâtre est avant tout une union que l'on tend au public et qui reflète la vie des hommes par l'expérience du langage et là vraiment j'insiste par l'expérience sans cesse renouvelée du langage. Paraît-il, il n'y a de concret dans la vie que le présent. Et par dérision, le présent est insaisissable. Et c'est peut être un des merveilleux paradoxes du théâtre de faire que le présent devienne saisissable, parce que le théâtre est avant tout comme disait A.Adamov : «un temps réinventé dans un espace transfiguré»...

Encore sous le choc du départ prématuré de ce passeur passionné, voici le monde théâtral face aux problèmes actuels de désengagement financier, de volonté de rentabilité...

Agnès Sourdillon, à l'ouverture du Festival d'Avignon a lu un texte fort par lequel la profession théâtrale, toutes catégories confondues, s'insurge contre les mesures successives de restriction qui menacent plus que jamais l'exercice de l'art.

Le monde de la culture est particulièrement visé également par le projet de loi sur la réforme des collectivités territoriales.

En effet, c'est une remise en cause de ces collectivités à financer la culture sur leur territoire. Ceci est inacceptable.

Déjà confrontées à d'importantes difficultés budgétaires, certaines collectivités (villes et départements) ont ou sont tentés de baisser leur budget culture.

En Seine Saint Denis nous vous appelons à manifester votre soutien à l'appel «Culture en danger» et au collectif 93 (pour retrouver l'intégralité des textes : lacultureendanger.fr et culture@gmail.com).

Pour donner une autre dimension au syndicalisme et pallier l'absence de «comités d'entreprises» dans nos professions, il y a une quinzaine d'années quelques retraités ont créé la FSU Culture 93 avec l'aide de l'organisation syndicale.

Ainsi, nous contribuons à faire connaître la FSU dans les lieux culturels de la région parisienne, particulièrement dans notre département et à faire bénéficier nos adhérents de tarifications préférentielles. Cela a permis de découvrir des lieux tels que *La Maison de la Poésie*, le *Centre National de la Danse*, les *théâtres de la Cartoucherie* et d'offrir une programmation permettant d'aller à la rencontre d'auteurs, metteurs en scène, chorégraphes...

Nous avons aussi (dans le souhait de garder des liens entre actifs et retraités) organisé des voyages lors d'expositions. Le dernier en date a été une journée à Bruxelles avec visite du musée Magritte.

Nos projets pour l'année 2010/2011 : une journée promenade au coeur de l'art nouveau à Nancy, deux jours à Amsterdam... !

Pour recevoir l'ensemble de nos propositions, vous pouvez vous abonner pour 6 euros à la «lettre de la FSU culture» (deux parutions par trimestre).

Josiane Souchet

Abonnez-vous à «La lettre de la Commission» -saison 2010-2011- 6 euros

Vous recevez, durant la saison, au moins six lettres.
Vous bénéficierez individuellement du tarif collectivité accordé à la F.S.U., du tarif abonnement, du tarif accordé aux groupes...
Vous serez informés de l'activité culturelle du 93, nous vous proposerons des spectacles en fonction de l'actualité.

Nom.....

...

Prénom.....

...

Tél.....

Portable.....

Adresse.....

...

...

Courriel.....

Je m'abonne (ou me réabonne)

Je joins un chèque de 6 euros au nom de la F.S.U. Culture 93 à Annie GAILLARD -
Commission Culturelle FSU 93

Bourse Départementale du Travail

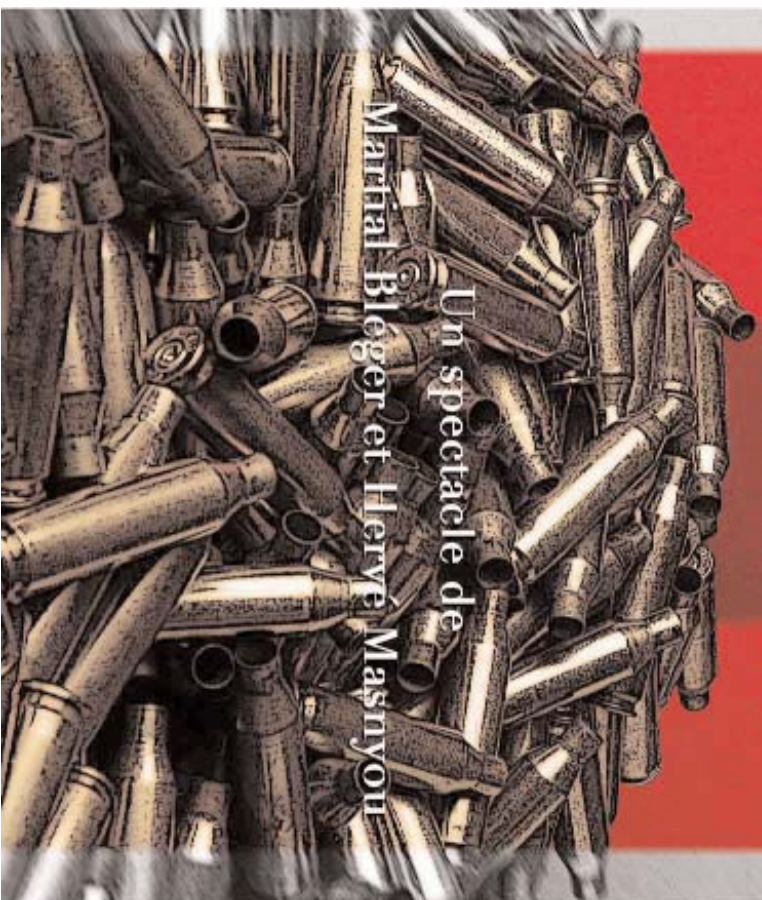
1 place de la Libération - 93016 Bobigny cedex

Théâtre
DE
MENILMONTANT

L'affaire d'un printemps

1871, La Commune de Paris

Un spectacle de
Martial Bléger et Hervé Masnyou



L'atelier Théâtre du Tourtour
présente

L'affaire d'un printemps 1871 - La Commune de Paris

Un spectacle de **Martial Bléger et Hervé Masnyou**

Soudaine et fulgurante, la Commune de Paris symbolise encore aujourd'hui un espoir d'émancipation politique et sociale. La répression dont elle fut l'objet durant le "semaine sanglante" lui confère pour longtemps une dimension tragique.

Sous la forme d'une enquête policière se déroulant durant ces trois mois de 1871, *L'affaire d'un printemps* met en lumière cet épisode de notre passé souvent mal connu.

24 comédiens incarnent les 56 personnages de cette fresque historique et intimiste.

Distribution : Frédéric 2 Baro, Benoît Bidault, Gérard Blancheteau, Geoffroy Boucher, Philippe Broussé, Bouleker Chetals, Olivia Chevaller, Claude Decaris, Frédérique Dumont, Xavier Faby, Zoé Gebauer, Martine Grinberg, William Guillaume, Jean Claude Kramer, Annie Massol, Ence Ledoyen, Olivier Pasquier, Judith Perliat, Mathilde Petit, Vincent Pesson, Maïté Noëlle Pigrau, Eulalie Poirier, Stéphane Rouabah, Gregory Thelbin

Du **Mardi 14 au Samedi 18 Septembre à 20h30**
Le **Dimanche 19 Septembre à 16h30**

Théâtre de Ménilmontant
15, rue du Retrait 75020 Paris

Tarifs: 15 / 21 euros. Places en pré-vente à 15 euros jusqu'au 7 septembre.

Réservations : **01 46 36 98 60**
www.menilmontant.info

www.l'affairedunprintemps.fr



MARS 2011
D'ARTS





MA BANQUE EST DIFFÉRENTE, CEUX QUI LA GÈRENT SONT COMME MOI.

Le Crédit Mutuel Enseignant est une banque coopérative. Ce que ça change ? C'est une banque qui appartient à ses clients-sociétaires : ceux-ci peuvent participer au fonctionnement de leur CME en votant aux Assemblées générales. Ils élisent leurs représentants au Conseil d'administration suivant le principe : "une personne, une voix". C'est donc à ses clients que le Crédit Mutuel Enseignant rend des comptes, et non à des actionnaires.

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit  Mutuel

Enseignant

www.cme.creditmutuel.fr